



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Publié le

ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_28-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de 6 octobre 2022

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	31	5	7

Date de convocation le 21 septembre 2022

Présidente: Madame Hélène GEOFFROY

Secrétaire de séance : Madame Nadia LAKEHAL

V_DEL_22106_28

Construction de l'école Odette Cartailhac : attribution et autorisation de signature marché de travaux lot 15

Rapporteur : Monsieur GOMEZ,

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Régis DUVERT, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, David LAÏB, Mustapha USTA, Christine BERTIN, Richard MARION, Ange VIDAL

Procurations :

Philippe MOINE donne pouvoir à Charazède GAHROURI, Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Kaoutar DAHOUM, Fatma FARTAS donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Joëlle GIANNETTI donne pouvoir à Véronique STAGNOLI, Liliane GILET-BADIOU donne pouvoir à Antoinette ATTO

Absents :

Yvan MARGUE, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, Maoulida M'MADI, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT

Mesdames, Messieurs,

En séance du 7 juillet 2022, le Conseil municipal a délibéré pour travaux des lots 1 à 14 et 16 à 20 pour la construction de l'école Odette Cartailhac et autoriser madame la Maire à les signer.

Le lot 15- Équipement de cuisine a été déclaré sans suite pour sécurisation de la procédure et a été relancé en procédure adaptée dite « des petits lots » en application des articles R2123-1-2° et R2123-4 du Code de la Commande publique le 20 juin 2022.

Les candidats avaient jusqu'au 18 juillet 2022 pour remettre une offre

Les offre reçues ont été analysées selon les critères suivants :

-valeur technique pour 40 %

- prix pour 60 %

Au terme de l'analyse des offres, la Commission de mise en concurrence réunie le 22 septembre 2022, a classé les offres.

N° lot	Dénomination du lot	Entreprise classée première par la CMC	Montant de l'offre en € HT
15	Équipement de cuisine	PERRIER	72 539,17 €

Le montant total des lots attribués s'élève ainsi à 9 369 109,38 € HT, soit 11 242 931,26 € TTC.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- attribuer le marché du lot 15- Équipement de cuisine à l'entreprise classée première par la Commission de Mise en Concurrence et d'autoriser madame la Maire à signer le marché de travaux afférent avec cette entreprise sous réserve qu'elle produise ses attestations fiscales et sociales, à prendre toute mesure d'exécution relative à ce marché ;
- dire que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ce marché seront inscrits au budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'attribuer le marché du lot 15- Équipement de cuisine à l'entreprise classée première par la Commission de Mise en Concurrence et d'autoriser madame la Maire à signer le marché de travaux afférent avec cette entreprise sous réserve qu'elle produise ses attestations fiscales et sociales, à prendre toute mesure d'exécution relative à ce marché ;
- de dire que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ce marché seront inscrits au budget.

Suffrages exprimés	36	
Vote(s) Pour	36	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Pierre BARNEOUD - ROUSSET , Bernard RIAS , Monique MARTINEZ , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Frédéric KIZILDAG , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , David LAÏB , Mustapha USTA , Christine BERTIN , Richard MARION , Ange VIDAL
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 06 octobre 2022.

